

**LA PLANIFICATION DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX
LE CHEMIN QUI MÈNE DANS VOTRE NOUVEAU FOYER EN SUISSE**



VOS PERSONNES DE CONTACT CHEZ HANSE HAUS



MAIKE DITZEL (confirmation de commande)

Buchstrasse 3 | 97789 Oberleichtersbach
Tél : 09741 808-300
maike.ditzel@hanse-haus.de



MICHAEL HENNING (département technique)

Ludwig-Weber-Strasse 18 | 97789 Oberleichtersbach
Tél : 09741 808-324
michael.henning@hanse-haus.de



GWÉNOLA BRUX
(service commercial, direction des travaux)

Buchstrasse 3 | 97789 Oberleichtersbach
Tél : 09741 808-312
gwenola.brux@hanse-haus.de

« Trois choses doivent être respectées pour la
construction d'un bâtiment,
qu'il se trouve au bon endroit,
qu'il ait de bonnes fondations,
qu'il soit réalisé de manière parfaite. »

JOHANN WOLFGANG V. GOETHE

Hanse Haus – mon chez-moi

Je vous félicite pour votre décision de construire votre nouveau foyer avec Hanse Haus. Avec chaque maison, de nombreuses prestations différentes s'interpénètrent, à commencer par le sous-sol, l'enveloppe de la maison, la technique de maison, l'agencement intérieur jusqu'à la remise au maître d'ouvrage. Uniquement vous, vous êtes capables de nous faire connaître vos propres souhaits et idées – nous vous accompagnerons en paroles et en action. Sur les pages suivantes, nous vous présentons les différentes étapes du déroulement de la construction. En respectant ces étapes suivantes, vous pouvez apporter une contribution importante au déroulement parfait de votre projet de construction. Nous vous conseillons surtout de lire les points décrits sous « étape 2 » le plus tôt possible, c'est à dire au moment de la présentation des plans du permis de construire. Durant l'échantillonnage, vous définissez l'équipement intérieur et les caractéristiques extérieures de votre maison accompagnés par nos experts. Plus vos idées concernant la salle de bain, le plan de la cuisine, les revêtements des sols etc. sont précises, plus nous sommes capables de respecter vos souhaits durant l'échantillonnage.



Veillez utiliser cette brochure afin de comprendre les différentes étapes et de participer le plus tôt possible à la création de votre maison de rêve.



Marco Hammer
Direction

LA PLANIFICATION DU DÉROULEMENT DE CONSTRUCTION

	Qui agit ?	Qu'est ce qui doit être fait ?	page	réalisé le
1	Hanse Haus	La demande de confirmation est envoyée au maître d'ouvrage	3	
2	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	les maîtres d'ouvrage établissent la demande du permis de construire avec l'architecte	3	
3	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	après validation par le maître d'ouvrage, l'architecte envoie un exemplaire de la demande du permis de construire et du plan de construction à Hanse Haus	5	
4	Hanse Haus	Les maîtres d'ouvrage reçoivent une invitation à l'échantillonnage	6	
5	Hanse Haus	Les maîtres d'ouvrages reçoivent les plans de montage, les plans de base et les coûts actuels par Hanse Haus	7	
6	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	Les maîtres d'ouvrage reçoivent le permis par la commune et envoient l'original à Hanse Haus	10	
7	Les maîtres d'ouvrage	Retour des plans de montage à Hanse Haus	10	
8	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	Les maîtres d'ouvrage demandent les medias d'alimentation et les raccords de maison	10	
9	Hanse Haus Les maîtres d'ouvrage	Réalisation de l'échantillonnage	12	
10	Les maîtres d'ouvrage	Les maîtres d'ouvrage et la banque reçoivent un texte exemplaire pour la réalisation d'une promesse de financement. La banque reprend ce texte et établit la promesse de financement pour Hanse Haus	13	
11	Hanse Haus	Les maîtres d'ouvrage reçoivent l'évaluation des coûts après l'échantillonnage	13	
12	Les maîtres d'ouvrage	Les maîtres d'ouvrage envoient l'évaluation des coûts signés à Hanse Haus	13	
13	Hanse Haus	Les maîtres d'ouvrage reçoivent les documents de production modifiés à base de l'échantillonnage et de l'évaluation des coûts	13	
14	Les maîtres d'ouvrage	Les maîtres d'ouvrage renvoient les documents de production signés à Hanse Haus	14	
15	Hanse Haus Les maîtres d'ouvrage	Pour livraison du sous-sol / de la dalle de fondation par Hanse Haus : Réalisation des interventions pour le terrassement, le sous-sol et la livraison de la maison	14	
16	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	Mesurage de la maison sur le terrain	14	
17	Hanse Haus Les maîtres d'ouvrage	Réunion au chantier avec le chef de chantier de Hanse Haus (tant que la livraison sous-sol / dalle de fondation est une prestation de Hanse Haus)	14	
18	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	Organisation d'électricité et d'eau de chantier	16	
19	Les maîtres d'ouvrage l'architecte	Réalisation des terrassements par maître d'ouvrage et implantation précise	16	
20	Les maîtres d'ouvrage	Les maîtres d'ouvrage envoient la confirmation d'achèvement sous-sol / dalle de fondation à Hanse Haus (as nécessaire quand la livraison sous-sol / dalle de fondation ne fait pas partie des prestations de Hanse Haus)	16	
21	Hanse Haus	Le chef de chantier de Hanse Haus vérifie les dimensions du sous-sol / la dalle de fondation par maître d'ouvrage	16	
22	Les maîtres d'ouvrage	Remblaiement du sous-sol / de la dalle de fondation et raccord de la canalisation par le terrassier du maître d'ouvrage	17	
23	Hanse Haus	Livraison de la maison	17	

1 La confirmation de commande est transmise aux maîtres d'ouvrage



PERSONNE DE CONTACT : MAIKE DITZEL

maike.ditzel@hanse-haus.de

2 Les maîtres d'ouvrage préparent la demande du permis de construire avec leur architecte



PERSONNE DE CONTACT : MICHAEL HENNING

michael.henning@hanse-haus.de

L'architecte mandaté par vous réalise avec vous la demande du permis de construire ainsi que la planification de l'évacuation des eaux.

Après validation, l'architecte envoie la demande pour le permis de construire au service communal. Vous recevrez une copie de cette demande ainsi que du plan de construction.

Veillez s'il vous plaît transmettre une copie de la demande de permis de construire et du plan de construction à Hanse Haus. Avec cette demande du permis de construire, nous établissons les plans de montage. En le présentant à temps, nous sommes capables d'assurer que les plans de montage sont établis conformément à la demande du permis de construire, que la statique est calculée et que l'échantillonnage peut avoir lieu (voir étape 9). Avec l'aide du plan de construction, nous pouvons préparer l'échantillonnage et nous pouvons vérifier si le plan de construction respecte les indications concernant la conception de la maison.

Afin que l'échantillonnage ait lieu sans problèmes et afin d'éviter des changements coûteux de dernière minute des plans de production, veuillez fixer les points suivants avec votre architecte durant la préparation de la demande du permis de construire :

■ PLANS DE BASE

les croquis de la maison

■ INCLINAISON DU TOIT, REBORDS DE TOIT, SI NÉCESSAIRE LA HAUTEUR DE JAMBETTE

■ POSITIONNEMENT ET OUVERTURE DE LA PORTE D'ENTRÉE, DES FENÊTRES, DES PORTES FENÊTRES ET DES PORTES INTÉRIEURES

■ POSITIONNEMENT DE L'ESCALIER, DES GALERIES

■ LA CHEMINÉE

Si vous souhaitez à installer un poêle suédois (même à un moment ultérieur), vous devez penser à installer une cheminée. Pour ceci, il est nécessaire de voir déjà maintenant avec votre conseiller de protection incendie de quelle façon il pourra avoir accès à la cheminée sur le toit. Veuillez vous adresser à la commune pour connaître votre conseiller de protection incendie.

■ GARAGE / CARPORT

Veillez tenir compte d'éventuels garages / de carports ou des maisons de jardin dans la demande du permis de construire.

■ PLANIFICATION DES SALLES DE BAIN : POSITIONNEMENT DE LA DOUCHE, DE LA BAIGNOIRE, DU LAVABO, DU WC

Pour la planification des conduites :

Veillez prévoir suffisamment d'espace pour la grandeur de la baignoire (par exemple un jacuzzi), un éventuel deuxième lavabo, une baignoire libre ou les meubles de salle de bain. Il faut compter un espace d'au moins 20 cm entre les différents objets. Il faut compter 75 à 90 cm pour avoir suffisamment d'espace au WC. Veuillez également tenir compte de la hauteur disponible des pentes de toit. (Environ 2,00 m sont nécessaires)

■ TECHNIQUE DE CHAUFFAGE, PLANIFICATION DE LA SALLE TECHNIQUE / DE LA BUANDERIE

Au cas où vous souhaitez alimenter votre maison de façon efficace et durable, votre conseiller se tient à votre disposition afin de vous expliquer nos différents systèmes de chauffage. La grandeur de la salle technique doit correspondre au système souhaité et doit être prévue dans la demande du permis de construire. Veuillez également tenir en compte des espaces nécessaires pour le lave-linge, le sèche-linge, la table de repas, la mise à niveau du système photovoltaïque etc. (A voir conseil Hanse Haus : planification de la salle technique / de la buanderie).

■ SAUTS DE LOUP

Pour des raisons optiques et aussi pour la réalisation de l'étanchéité entre sous-sol et sauts de loup, nous vous conseillons de ne pas positionner les sauts de loup sous les portes fenêtres. Des rehausses de sauts-de loup seront livrées et montées par votre terrassier.

■ RACCORD À LA CANALISATION

Selon utilisation (par exemple chambres d'hôte avec toilettes, sauna) et positionnement du sous-sol (semelle de sous-sol se trouve sous le raccord de la canalisation), un système de relevage peut être nécessaire. Veuillez en discuter avec votre architecte lors de la planification de la demande du permis de construire. Veuillez également tenir compte que, pour les

travaux de révision, vous devez prévoir un regard de contrôle entre le canal et le raccord de la maison. Dans la pratique, la profondeur de la semelle de canal est souvent négligée dans le plan de la demande du permis de construire. Merci de vérifier cette indication dans votre plan du permis, car seulement avec ces informations, nous sommes capables de voir si un système de relevage sera nécessaire ou non. A voir également conseil Hanse Haus : « protection anti-retour ».

■ PLANIFICATION DE LA CUISINE / DES RACCORDS D'APPAREIL

Positionnement four, hotte d'aspiration (air évacué / air de circulation), évier, lave-vaisselle, evtl lave-linge

Selon la conception de la cuisine, nous vous conseillons de vous faire une idée du planning approximatif de votre cuisine (positionnement portes, dimensions de pièce, positionnement des meubles) déjà lors de la planification du permis de construire. Vous pouvez choisir votre cuisine telle qu'elle vous convient : soit avec notre partenaire contractuel ou avec un cuisiniste de votre choix. Merci de nous transmettre les plans de cuisine/plans d'installation au moment de l'échantillonnage afin que nous puissions les vérifier. Veuillez à tout prix nous aider dans la réalisation de vos choix en respectant les délais dans la demande du permis de construire. Des changements ultérieurs ou uniquement au moment de l'échantillonnage compliquent la réalisation de vos souhaits et peuvent entraîner des changements de plans et des coûts supplémentaires durant l'échantillonnage.

i CONSEIL HANSE HAUS : PROTECTION ANTI-RETOUR, SURTOUT AVEC UN SOUS-SOL

- **Refoulement des eaux et conséquences d'un refoulement**
Suite à des pluies et à des canaux bouchés, des refoulements peuvent se produire dans la canalisation publique. Ceci veut dire que le niveau d'eau augmente et peut pénétrer dans les conduites d'évacuation du terrain. Sans protection anti-retour suffisante, les eaux montent également dans les raccords de la maison, dans les puits de contrôle et dans les conduites de base jusqu'à ce que la hauteur du niveau de refoulement soit atteinte. De suite, les pièces de sous-sol qui se trouvent au-dessus, et peut être même le rez-de-chaussée sont inondées par les eaux usées du réseau public. (Ou par les eaux usées de la maison qui ne peuvent plus être évacuées).

■ Protection anti-retour

Pour se protéger d'un refoulement, un clapet anti-retour ou un système de relèvement avec un dispositif anti-retour (dispositif est conduit par le niveau de refoulement) peut être installée. Pour les eaux avec matières fécales, un clapet anti-retour électrique est obligatoire, au cas où un clapet anti-retour doit être utilisé. Les eaux usées au-dessus du niveau de refoulement sont à déverser dans la canalisation par un système de relevage automatique – par un dispositif anti-retour. Dans certains cas exceptionnels, les dispositifs anti-retour sont autorisés. Les dispositifs anti-retour sont autorisés pour les maisons individuelles quand

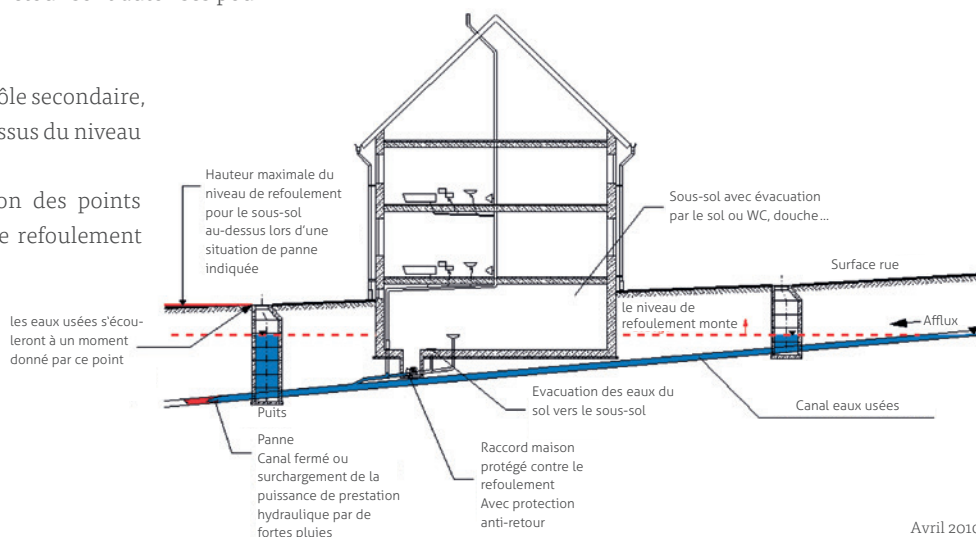
- Il existe une pente au canal,
- L'utilisation des pièces joue un rôle secondaire,
- Un WC est à la disposition au-dessus du niveau de refoulement,
- On peut renoncer à l'utilisation des points d'écoulement sous le niveau de refoulement lors d'un refoulement.

■ Conseils pratiques pour la protection anti-retour

La protection anti-retour ne doit pas être installée juste devant les objets qui doivent être évacués (WC, baignoire...) ou les avaloirs de sol mais si possible aussi loin que possible (en direction du refoulement), l'idéal serait à l'extérieur du bâtiment dans un puits accessible. Ainsi, le nombre de protections anti-retour est réduit à l'aide d'un système central. On évite également que les conduites sous la dalle se trouvent sous une trop grande pression d'évacuation. Généralement, les eaux usées (y compris l'eau des pluies) qui se trouvent au-dessus du niveau de refoulement, ne devraient jamais passer par une protection anti-retour. Sinon le sous-sol sera inondé par les eaux usées de la maison au moment de la fermeture de la protection anti-retour.

Les protections anti-retour doivent être entretenues – ici, il est conseillé de réaliser une maintenance par une entreprise d'installation expérimentée. Au cas où votre projet de construction est menacé par des refoulements dus à la situation locale, nous vous informerons à temps et vous conseillerons une protection anti-retour.

SCHÉMA D'UNE PROTECTION ANTI-RETOUR





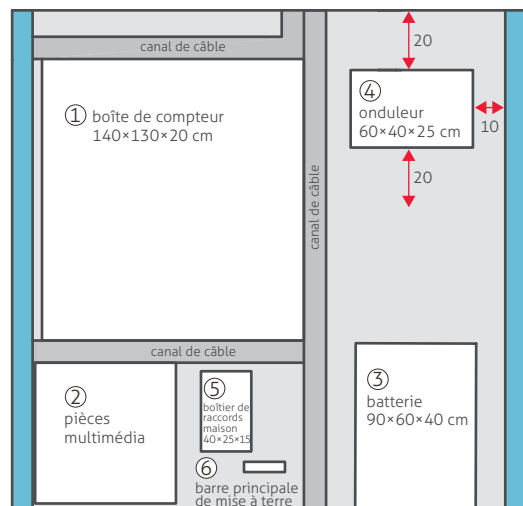
CONSEIL HANSE HAUS : PROPOSITION POUR LA PLANIFICATION DE LA SALLE TECHNIQUE / BUANDERIE

Nous conseillons à nos maîtres d'ouvrage de prévoir la salle de technique assez grande afin que le manque de place ne complique pas une éventuelle modernisation des systèmes photovoltaïques ou un éventuel changement de la technique de chauffage.

MUR 1 | LONGUEUR MINIMALE 2,35 m :

Pour ce mur, nous vous conseillons de prévoir de l'espace pour les parties techniques suivantes :

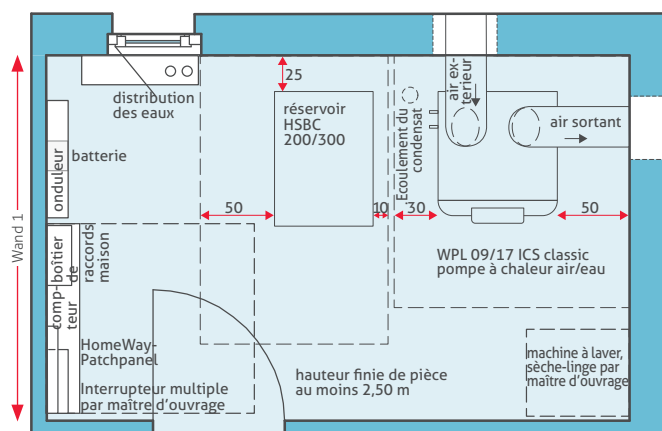
1. Boîtier de compteur, livraison et montage par Hanse Haus :
Devant la boîte de compteur, les distributeurs demandent une surface de trafic libre d'1,20 m. Nous conseillons donc de positionner le boîtier de compteur derrière la porte de salle technique ouverte à une hauteur d'environ 0,90 m afin que vous puissiez utiliser l'espace de l'ouverture de la porte.
2. Espace pour les pièces multimédias (interrupteur multiple pour système SAT, routeur, switch etc.)
3. En option : batterie d'accumulateur, soit par Hanse Haus, soit par le maître d'ouvrage
4. En option : onduleur pour système photovoltaïque, soit par Hanse Haus, soit par le maître d'ouvrage
5. Coffret de raccordement (à poser par le distributeur d'électricité)
6. Barre principale de mise à terre



exemple mur (vue frontale), l 2,35 x h 2,49 m

PLANS DE BASE | LONGUEUR MINIMALE POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE À CHALEUR AIR / EAU 4,00 m :

1. Compteur d'eau, compteur de gaz, téléphone, électricité, télé : Raccord est réalisé par le distributeur. Les raccords doivent être prévus au coin annexé au mur 1.
2. Veuillez tenir en compte les distances nécessaires au mur pour l'installation d'une pompe à chaleur et également les espaces de travail pour la maintenance (voir schéma à droite).
3. Particularités pour une pompe à chaleur Stiebel Eltron :
Espaces de travail et d'installation, exigences minimales
 - a) Derrière une pompe à chaleur, il faut prévoir au moins 25 cm au mur.
 - b) A droite à côté de la pompe à chaleur, il faut prévoir une distance d'au moins 50 cm.
 - c) Avant la pompe à chaleur, il faut prévoir au moins 60 cm pour l'ouverture de la porte du système et pour la maintenance.



exemple pièce l 4,00 x l 2,35 x h 2,50 m

En outre, les objets suivants peuvent être prévus dans la salle technique :

- a) Lavabo
- b) Raccord lave-linge, sèche-linge
(si nécessaire, positionner sur le lave-linge)
- c) Surface de stockage, armoires, planche à repasser, aspirateur etc.
- d) Système de détartrage

3 L'architecte envoie après validation par le maître d'ouvrage un exemplaire de la demande du permis de construire et le plan de construction à Hanse Haus



PERSONNE DE CONTACT : MICHAEL HENNING

michael.henning@hanse-haus.de

4 Les maîtres d'ouvrage reçoivent une invitation à l'échantillonnage



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLE BRUX

gwenola.brux@hanse-haus.de

Nous vous informons après consultation téléphonique de la date pour votre échantillonnage et nous vous donnons également le nom de votre hôtel (hébergement avec petit déjeuner et un dîner sont à la charge de Hanse Haus) près du centre d'échantillonnage.

GARANTIE DU PRIX DE VENTE

Nos conditions contractuelles prévoient une sécurisation du prix de vente. Vous, ainsi que votre conseiller bancaire reçoivent un texte exemplaire pour une promesse de financement irrévocable.

Exemplaire pour une promesse de financement irrévocable

Adresse de la banque

Hanse Haus GmbH & Co. KG
Ludwig-Weber-Strasse 18
97789 Oberleichtersbach

Projet de construction (nom – prénom – adresse – type de maison – numéro de contrat)

Mesdames, Messieurs,

Nous déclarons que notre client (nom et prénom du client) nous a chargés de vous donner une attestation de financement en relation avec la construction, par vos soins, de leur résidence principale.

En égard à ce qui précède, nous nous engageons à vous verser le montant de

_____ **EUR / CHF**

(en mots: _____)

sur l'un de vos comptes, dès que vous nous demandez le paiement des acomptes et que le maître d'Ouvrage y a donné son accord.

La libération du crédit s'effectuera conformément à l'échéancier suivant:

5 % à compter de la demande de permis de construire et présentation des documents
chez l'entrepreneur

15 % du montant total après finition du plafond de sous-sol

55 % du montant total dans les 2 jours à compter de la couverture du toit

20 % dans les 14 jours à compter du début des travaux d'aménagement intérieur

5 % après la remise de la maison au client

Vos droits et revendications découlant de la présente attestation de financement s'éteignent – même sans restitution de la caution originale – à partir du virement du montant garanti à la date de sa valeur en compte. La présente attestation est à restituer immédiatement après paiement.

(Signatures banque)

5 Les maîtres d'ouvrage reçoivent les plans de montage, les plans de base et l'évaluation des coûts actuels de Hanse Haus

Sur la base de la demande du permis de construire, nous établissons les plans de montage avec l'évaluation des coûts actuels et les plans de sol à l'échelle 1:50 pour votre maison et nous vous envoyons ces documents en double. Avec ces plans, veuillez vérifier vos souhaits avec votre conseiller selon la conception des pièces.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX

gwenola.bruux@hanse-haus.de

CONCEPTION DE LA PLANIFICATION ÉLECTRIQUE

Veillez indiquer dans les plans de base selon l'exemple suivant où vous souhaitez avoir les raccords des lampes, des prises, des interrupteurs etc. Le descriptif des prestations de construction indiquent combien de prises et d'interrupteurs sont prévus selon standard.

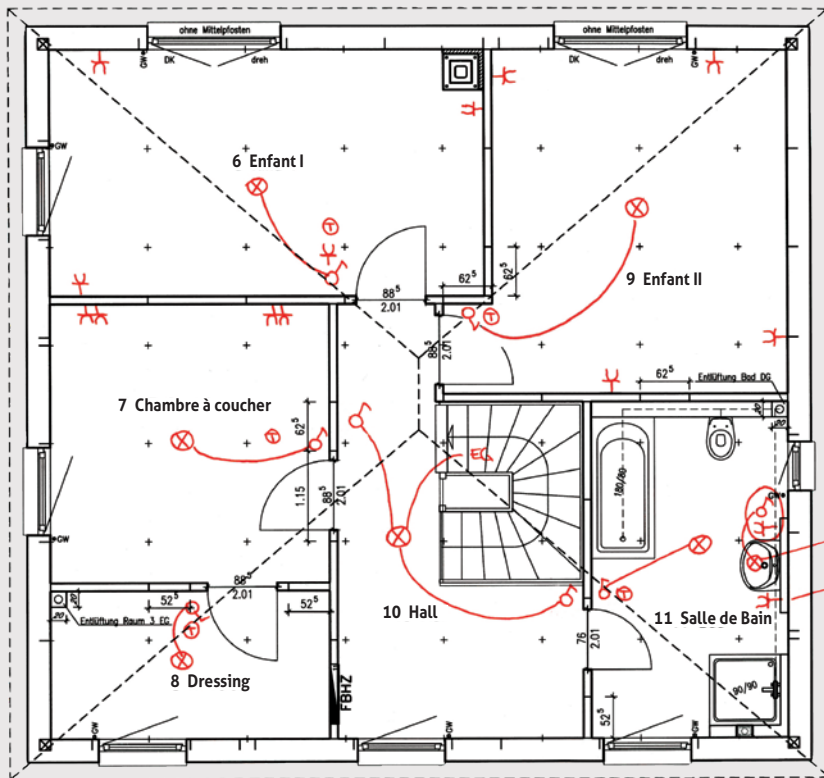
CONCEPTION SALLES DE BAIN

CONCEPTION CUISINE

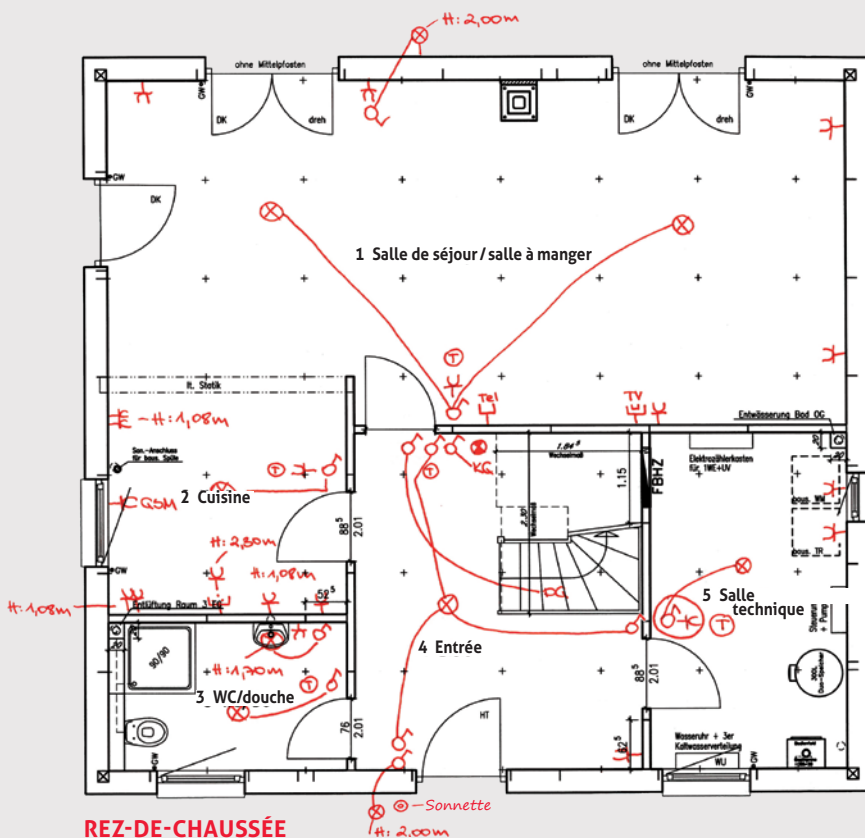
Pour la planification de la salle de bain et du WC visiteurs, ainsi que pour la planification de la cuisine, vous trouverez des informations utiles sur les pages suivantes qui seraient importants de respecter pour les plans de montage et de base.

Exemple pour une planification d'électricité

La planification finale sera déterminée lors de l'échantillonnage avec votre conseiller ; des changements sont alors possibles jusqu'à cette date.





À L'ÉTAGE





REZ-DE-CHAUSSÉE


LES SYMBOLES ÉLECTRIQUES


-  Arrivée mur lampe
(par exemple hauteur environ 1,70 m)


-  Raccord lampe plafond


-  Prise de courant simple
La hauteur standard pour les prises est à environ 0,34 m.


-  Prise de courant double


-  Prise de courant triple


-  Interrupteur électrique
(hauteur standard environ 1,08 m)


-  Interrupteur double / interrupteur de série


-  Thermostat

-  Connexion des données / du téléphone

-  Raccord télévision

-  Boîte de raccord four

-  Interphone

-  Bouton de sonnette

Explications :

Veillez utiliser pour tous les interrupteurs prévus le symbole « interrupteur lumière ». La décision concernant un circuit va-et-vient, de relais ou en croisé sera prise durant l'échantillonnage. Dans les plans de production, les indications exactes seront utilisées. Notre conseiller d'échantillonnage discutera votre planification électrique avec vous et la modifiera si nécessaire.

Dans le cadre de la planification électrique, veuillez également réfléchir aux points suivants :

PLANIFICATION LUMIÈRES

Veillez suivre mentalement dans l'obscurité les chemins différents dans votre maison par exemple

- De la chambre à coucher aux salles de bain
- De la salle de séjour à la chambre d'enfant
- Du sous-sol au grenier

Vous devez être capable d'éteindre confortablement la lumière de la pièce que vous quittez et d'allumer la lumière dans la prochaine pièce. Il est également possible d'installer des détecteurs de mouvement dans les couloirs. Afin d'avoir un éclairage équilibré dans une pièce, il serait préférable d'installer les lampes du plafond dans le centre de la pièce. Dans des pièces plus grandes de 20 m², il est recommandé de prévoir deux lampes commutable indépendamment l'une de l'autre. Veuillez également penser à un éclairage suffisant dans la cuisine et au-dessus des lavabos et des miroirs des salles de bain.

L'éclairage de l'extérieur de la maison devrait également être prévu comme par exemple à l'entrée de la maison, à la terrasse, dans le jardin ou à l'accès de la maison. Veuillez déjà penser maintenant à des agrandissements ultérieures. Si vous souhaitez alimenter une maison de jardin ou une pompe de bassin ou de jardin avec de l'électricité, les conduites d'alimentation peuvent être prévues avec une charge supplémentaire minimale.

LES PRISES ÉLECTRIQUES

Dans les pièces d'habitation, les prises sont normalement placées dans les coins des pièces, environ 30 cm du mur annexé. Veuillez prévoir suffisamment de prises aux futurs endroits pour vos appareils télévision, ordinateur et hifi. Dans les débarras et dans les WC visiteurs, il suffit normalement une prise sous l'interrupteur. Pensez-aussi à planifier des prises extérieures. Selon l'utilisation, une alimentation à fort courant de 400 V peut être utile dans les garages, des pièces de loisir et dans les ateliers. Le courant fort pourrait également être nécessaire dans une sauna, dans des bains de vapeur ou dans un jacuzzi.

TÉLÉVISION, ORDINATEUR ET TÉLÉPHONE

Veillez réfléchir aux pièces dans lesquelles vous voudriez – éventuellement ultérieurement- avoir des raccords pour des télévisions, des ordinateurs et des téléphones. Le nombre des raccords inclus selon standard se trouve dans le descriptif de prestations de construction et équipement. Un équipement supplémentaire peut être choisi durant l'échantillonnage.

Veillez définir déjà avant l'échantillonnage l'équipement de vos pièces sanitaires et de la cuisine ou veuillez apporter les plans de cuisine à l'échantillonnage.

CONCEPTION SALLE DE BAIN ET WC VISITEURS

Veillez s'il vous plaît dessiner sur la base de la planification du permis de construire les objets sanitaires dans les plans. (fixation de la douche et l'accès, baignoire, éventuellement Jacuzzi, WC, urinoir, bidet, chasse d'eau système plat ou profond, WC suspendu ou placé sur le sol, système d'aération ?)

Vous devez prévoir 20 cm de distance entre les différents objets, pour avoir assez d'espace pour les bras et les jambes au WC, il faut prévoir 75 à 90 cm. Veuillez dessiner également les lavabos, la porte d'accès à la salle de bain, l'espace de rangement et les meubles de salle de bain.

LA CONCEPTION DE LA CUISINE

Veillez dessiner sur une feuille à part un schéma de votre cuisine et y noter les raccords de four, le lave-linge, l'évier, cuisine, frigidaire, tables, raccords électrique, lumière, hotte d'aspiration, interrupteurs etc. Au cas où vous ne voudriez pas avoir la hauteur standard du plan de travail de cuisine (91 cm), merci de nous en informer.

A l'aide des plans de montage selon l'échelle 1 : 50, vous pouvez déjà déterminer la planification de votre cuisine avec votre cuisiniste.

En nous transmettons les plans avant l'échantillonnage, vous nous donnez la possibilité de vérifier la faisabilité et la praticabilité et de nous préparer de façon optimale à l'échantillonnage. Les dessins et les conceptions établis par vous peuvent naturellement être changés durant l'échantillonnage et nous offre uniquement une première indication de vos choix et souhaits.

SEULEMENT POUR SOUS-SOL / DALLE DE FONDATION PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

Selon les plans de la demande du permis de construire, nous vérifions les mesures du sous-sol, surtout la conformité des mesures extérieures du sous-sol avec les mesures de la maison selon les plans de montage. Par la suite, nous vous transmettons :

a) Le plan du plafond de sous-sol / dalle de fondation (avec les détails pour la réalisation du sous-sol et la position des traversées de plafond)

Veillez le transmettre à l'entreprise que vous avez mandatée pour la construction du sous-sol / de la dalle de fondation.

b) Rapport de finition du sous-sol

Veillez nous transmettre le formulaire rempli dès que votre sous-sol/votre dalle de fondation sera fini et dès que les points mentionnés dans le rapport seront accomplis. Pour le retour du formulaire, veuillez utiliser l'enveloppe de retour timbrée et adressée que vous trouverez à la dernière page de cette brochure.

i CONSEIL HANSE HAUS : CONCEPTION OPTIMALE D'UNE PIÈCE

Pour réaliser les esquisses et les plans, nous vous proposons d'utiliser le gabarit d'ameublement à l'échelle 1 : 50 que vous trouverez dans cette brochure. Veuillez vérifier surtout dans la cuisine, dans la salle technique et dans la salle de bain que l'espace soit suffisant entre les différents objets. Une préparation soignée du planning de votre maison de votre part nous permettra de tenir compte de vos souhaits.

6 Les maîtres d'ouvrage reçoivent le permis de construire et envoient l'original à Hanse Haus

Dès que vous avez reçu le permis de construire du bureau de construction, veuillez nous transmettre l'original, éventuellement par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Hanse Haus GmbH & Co. KG
Herrn Michael Henning
Buchstrasse 3
97789 Oberleichtersbach

Il est également possible de transmettre le permis de construire par email à Mr Michael Henning.



PERSONNE DE CONTACT : MICHAEL HENNING

michael.henning@hanse-haus.de

Dès que nous avons reçu le permis de construire, Hanse Haus s'engage à respecter la conformité et est responsable des plans de réalisations avec le permis de construire. L'idéal serait que nous ayons le permis de construire environ deux semaines avant l'échantillonnage. Ainsi nous pouvons déjà adapter les plans avec le permis de construire final.

Nous vous renverrons l'original du permis de construire le plus vite possible.

7 Renvoi des plans de montage à Hanse Haus

Veuillez renvoyer une version des plans de montage et les plans de base à Hanse Haus. Dans ces documents, merci d'avoir ajouté vos souhaits concernant

- a) La planification électrique
- b) La planification de la salle de bain
- c) La planification de la cuisine

ou de les noter sur une feuille séparée.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX

gwenola.brux@hanse-haus.de

Vous avez besoin de la deuxième version dans le cadre de l'échantillonnage (étape 9).

8 Les maîtres d'ouvrage mandatent les médias d'alimentation et les raccords de maison

Les raccords des différents médias (électricité, eau, gaz, téléphone, câble-télévision et chauffage urbain) décrivent la connexion entre la entre le réseau des conduites des distributeurs dans la zone publique et les conduites sur le terrain privé dans le bâtiment par la dalle de fondation ou le sous-sol.

En commençant par une dérivation du réseau des distributeurs, les conduites mènent par le terrain et s'arrêtent dans le bâtiment au dispositif d'arrêt principal qui se trouve normalement dans la pièce technique du sous-sol ou du rez-de-chaussée. Des conduites posées à l'extérieur sont placées dans des tranchées de conduites antigel.

La demande et la coordination des médias d'alimentation est à réaliser par le maître d'ouvrage ou par l'architecte mandaté. Veuillez informer votre commune / ville auprès desquels distributeurs vous devez poser les demandes correspondantes. Souvent, ces informations sont à trouver sur le site Internet des autorités responsables.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX

gwenola.brux@hanse-haus.de

Dès que vous avez les formulaires de demande (enregistrement pour le raccord au réseau), veuillez les transmettre aux distributeurs.

Afin que les raccords soient mis à disposition comme prévu, ceux-ci doivent être demandés et payés à temps auprès des distributeurs. Les raccords de maison doivent être postulés au plus tard 4 jours ouvrables après livraison de la maison en coordination avec le chef de chantier de Hanse Haus.

RACCORD D'EAU DE CHANTIER / D'EAU POTABLE

Par le raccord pour **eau de chantier**, l'eau est utilisée durant la phase de construction. Le raccord consiste en un tuyau vertical avec un compteur d'eau intégré qui est connecté dans la zone urbaine, ou en un apport d'eau près de la future ligne d'eau de la maison.

Le raccord d'eau de chantier doit être mandaté par vous ou par votre architecte auprès de votre distributeur d'eau qui effectuera le raccord lui-même ou mandatera un tiers pour la réalisation. Le raccord doit être disponible avant le début des travaux de sous-sol/de dalle de fondation. Il serait éventuellement nécessaire de voir si l'entreprise de terrassement que vous avez mandatée, nécessite également de l'eau.

Pour le **raccord d'eau potable** dans la maison, vous trouverez également le formulaire de demande de votre distributeur d'eau. Veuillez le remplir et renvoyer au distributeur.

Après la finition des travaux d'installation par notre installateur (tant que les installations de base sanitaires font partie de nos prestations), l'installateur remplit le rapport de finition ou le formulaire de mise en service, afin que le compteur d'eau puisse être posé par le distributeur.

ELECTRICITÉ DE CHANTIER / RACCORD D'ÉLECTRICITÉ

L'**électricité de chantier** sert à alimenter le chantier avec de l'électricité, tant que l'installation électrique de la maison n'a pas encore été mise en service.

La demande est à faire par le maître d'ouvrage à une entreprise locale d'électricité qui mettra à disposition le boîtier d'électricité de chantier et qui mandatera le raccord au réseau auprès du distributeur. Le raccord sera fait par un distributeur d'électricité de chantier avec un équipement minimum de possibilités de raccord de :

- 1× FI interrupteur de sécurité 63 A/30 mA 3PN
- 1× CEE-32 A/5 400 V
- 1× CEE-16 A/5 400 V
- 3× prise 16 A/3 230 V

Le distributeur d'électricité de chantier doit être à disposition avant les travaux pour dalle de fondation / sous-sol. Vous recevez le formulaire de demande pour le **raccord d'électricité** par votre commune / votre ville. Sur le site Internet de l'opérateur du réseau, vous pouvez télécharger le formulaire de demande ou effectuer la demande via Internet.

Le rapport de finition ou le formulaire de mise en service doit être rempli après finition des travaux d'électricité par l'entreprise d'électricité correspondante ou par l'électricien. Le distributeur pose le compteur et met le système en service.

LE GAZ NATUREL

Vous recevez le formulaire de demande pour le raccord du gaz de la maison par votre commune / votre ville. Le raccord de la maison doit être établi par le distributeur de gaz, ensuite le contrat pour livraison de gaz peut être conclu avec le distributeur de gaz.

TÉLÉPHONE / TÉLÉVISION

Veuillez contacter votre distributeur par téléphone ou faites la demande du raccord de maison par internet.

EAUX USÉES / RACCORD CANAL

Par les conduites d'eaux usées, les eaux usées de la maison vont dans la canalisation publique. La conduite des tubes est faite avec des conduites antigel par une dérivation du système de canal publique jusqu'au raccord dans le sous-sol ou dans la dalle de fondation. Souvent, les conduites passent par un puits de contrôle qui se trouve sur le terrain qui permet d'effectuer des travaux de contrôle ou de nettoyage. De plus, beaucoup de communes demandent des conduites séparées pour les eaux superficielles (eaux de pluie provenant de l'évacuation du toit) afin de ne pas surcharger les installations d'épuration.

Demandez à votre commune lequel des fournisseurs de service privé ou publique est responsable pour la gestion des eaux usées. Avec votre architecte, qui a également établi les plans de l'évacuation des eaux, veuillez mandater l'élimination des eaux usées.



CONSEIL HANSE-HAUS : INFORMATIONS POUR REMPLIR LES FORMULAIRES

Veuillez penser à mandater les raccords de maison à temps et transmettre au distributeur les formulaires de la demande après réception du permis de construire avant le début des travaux. Veuillez payer si nécessaire l'acompte demandé au distributeur.

Des termes souvent utilisés dans les formulaires de demande :

■ Creusement des tranchées :

Il s'agit ici de tranchées de conduites sur votre terrain, dans lesquelles les conduites de distribution sont posées du point de raccord (normalement à la limite du terrain) jusque dans la maison. Le distributeur veut savoir s'il doit effectuer les creusements nécessaires ou si vous les faites vous-même ou si vous mandater votre terrassier avec ce travail.

■ Le réseau des conduites :

Si le distributeur demande un plan avec les conduites, il veut savoir où les conduites seront posées sur le terrain.

Le réseau des conduites sera établi uniquement durant la réunion au chantier par le chef de chantier de Hanse Haus et avec les distributeurs. Au moment de la demande, vous ne pouvez pas encore donner ces informations.

■ Documents du planning :

S'il s'avère nécessaire selon formulaire de demande, veuillez transmettre au distributeur les documents de planning (plan de situation et de base avec pièce technique, si nécessaire la coupe) de la demande du permis de construire.

Liste de contrôle pour l'échantillonnage

Veillez apporter les documents suivants :

CHEMINÉE (si elle fait partie des prestations)



Au moment de l'échantillonnage, veuillez nous apporter les coordonnées de votre responsable de protection incendie. Vous recevez les indications pour votre ramoneur de votre commune (étape 2)

PERMIS DE CONSTRUIRE



Vous avez déjà déposé la demande du permis de construire pour votre projet auprès de l'office de construction correspondant. Si vous avez entre-temps reçu le permis de construire, merci de l'apporter à la réunion d'échantillonnage. Sinon, veuillez nous transmettre l'original ou la copie en couleur dès réception. (étape 6).

PLANS DE MONTAGE



Dans les plans de montage attachés, veuillez s'il vous plait indiquer votre planification d'électricité, de cuisine et de salle de bain et veuillez l'apporter à l'échantillonnage.

Dans votre planification du déroulement de construction, vous trouverez des conseils de réalisation. (étape 5).

FORMULAIRES DE DEMANDE POUR RACCORDS MAISON



Au cours de l'échantillonnage, veuillez nous donner les coordonnées de vos personnes de contacts si vous avez déjà transmis les formulaires de demande aux distributeurs.

9 Réalisation de l'échantillonnage

Veillez arriver à votre hôtel la veille de l'échantillonnage. Le lendemain matin, nous vous attendons avec votre conseiller à environ 08.30 h à la réception de notre centre d'échantillonnage. (Buchstrasse 3, 97789 Oberleichtersbach). Vous allez faire la connaissance de votre conseiller d'échantillonnage qui vous soutiendra dans vos choix et dans la réalisation de vos souhaits.

Afin d'être bien préparé à l'échantillonnage, nous vous conseillons d'avoir réfléchi aux points suivants ou d'avoir des premières idées pour la conception de votre maison, avant de les fixer dans le cadre de l'échantillonnage avec votre conseiller :

a) Conception extérieure :

- La couleur de votre façade (peut-être avez-vous remarqué des maisons dans votre environ qui vous plaisent ? Des photos pourraient être utiles.)
- La couleur de toit (y-a-t-il des prescriptions de construction concernant la couleur des toits ?)
- La couleur (blanc, en couleur ?) et le matériel (du bois, de l'aluminium, du pvc ?) des fenêtres
- La couleur de la partie intérieure du toit
- Serait-vous intéressé par un auvent pour la porte d'entrée ?
- Serait-vous intéressé par une marquise et où aimeriez-vous la placer ?

b) Conception intérieure :

- Quels revêtements de sol (carrelage, liège, parquet, stratifié, moquette) aimeraient-vous avoir dans les différentes pièces ? Quel design aimeraient-vous avoir pour le carrelage ? (pose transversale ou la pose à fleur de joints)
- Revêtement de mur : comment aimeriez-vous avoir vos murs (par exemple de la tapisserie, du papier en grain peint ? Ou voudriez-vous avoir les carreaux aux murs dans la salle de bain ?)
- Êtes-vous intéressé par une cheminée ou par un poêle suédois ? Veuillez réfléchir à l'endroit où le poser et veuillez également prendre en compte la conduite du tube de fumée. Veuillez également nous transmettre la dimension du tube, ainsi que la position et la hauteur (le milieu du tube).



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX

gwenola.brux@hanse-haus.de

Nous vous conseillons de voir avec votre responsable de protection incendie s'il existe des exigences réglementaires concernant l'accès (par le toit ou par la maison) ou l'air entrant à la cheminée (éventuellement, une hotte aspirante peut uniquement être en marche avec la fenêtre ouverte, afin d'éviter que, dû à une sous-pression, la fumée atteigne la zone habitable). Vous recevrez les informations nécessaires par votre responsable protection incendie local.

Dans le cadre de l'échantillonnage, des changements concernant les plans de base ne sont plus possibles (par exemple changement des positions de mur intérieurs, des escaliers, des portes, des fenêtres) ou provoquent des coûts supplémentaires que vous devez prendre en charge. Nous vous confirmons par contre, que nous faisons de notre mieux pour trouver une solution favorable au client et limitée à de modifications mineures si vous avez réalisé toutes les étapes mentionnées dans la planification de déroulement de construction (surtout la fixation des sujets mentionnés dans la demande du permis de construire, ainsi que le transfert des conceptions du planning électrique, de la cuisine et de la salle de bain). Veuillez tenir en compte que, au cas où vous ne seriez pas suffisamment préparé, il est difficile de prolonger à court terme l'échantillonnage d'un jour supplémentaire, ce qui demanderait donc un deuxième voyage en Allemagne. Les frais pour un deuxième échantillonnage ne pourront pas être pris en charge par nous. En respectant les étapes dans ce document, vous nous aidez à réaliser un déroulement optimal de votre projet.

LA CUISINE

Afin d'offrir un grand choix de cuisines à nos clients, nous travaillons en coopération avec l'entreprise INPUNCTO. Nos maîtres d'ouvrage ont la possibilité d'acheter une cuisine et d'agrandir les prestations « tout d'une seule main ». Si cela vous intéresse, nous pouvons fixer un rendez-vous pour un échantillonnage de cuisine chez INPUNCTO. Vous pouvez vous informer en avance sur Internet sur le vaste programme du fournisseur en utilisant l'accès suivant : www.inpuncto-kuechen-moebel.de.

Veillez s'il vous plait apporter les plans de montage ou les plans du permis de construire à l'échantillonnage de cuisine.

10 La promesse de financement

Les maîtres d'ouvrage et la banque reçoivent un texte exemplaire d'une promesse de financement irrévocable. La banque du maître d'ouvrage reprend ce texte et transmet la promesse de financement confirmée à Hanse Haus.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

11 Les maîtres d'ouvrage reçoivent l'évaluation des coûts après l'échantillonnage

Après l'échantillonnage, l'évaluation sera faite par nous. Vous recevrez un récapitulatif des coûts actualisé sur la base de l'échantillonnage. Veuillez vérifier l'évaluation des coûts et nous renvoyer un exemplaire corrigé dans les sept jours. Vous recevrez dans les 15 jours une nouvelle évaluation ; pour la valider, veuillez ensuite transmettre le document signé à Hanse Haus.



**PERSONNE DE CONTACT :
VOTRE CONSEILLER / ÈRE D'ÉCHANTILLONNAGE**

12 Les maîtres d'ouvrage renvoient l'évaluation signée à Hanse Haus

Seulement après réception de l'évaluation des coûts signée, ainsi qu'après présentation du permis de construire et de la promesse de financement, nous allons actualiser les plans de production et commander le matériel et lancer la vérification des rapports de production et des plans de montage.



**PERSONNE DE CONTACT :
VOTRE CONSEILLER / ÈRE D'ÉCHANTILLONNAGE**

13 Les maîtres d'ouvrage reçoivent les documents de production actualisés sur la base de l'échantillonnage et de l'évaluation des coûts

Sur la base de l'évaluation des coûts, vous recevrez les plans de montage actualisés, le rapport de production et autres détails de réalisation de votre maison. Veuillez vérifier ces documents et nous les renvoyer avec votre signature dans un délai d'une semaine.

A partir de ce moment, la présentation du permis de construire et de la promesse de financement devient nécessaire si cela n'a pas encore été fait.



**PERSONNE DE CONTACT :
LE DESSINATEUR SELON VOS PLANS**

14 Les maîtres d'ouvrage renvoient les documents de production signés à Hanse Haus

Après réception des documents de production, vous avez une semaine pour les vérifier selon échantillonnage. Les maîtres d'ouvrage valident les documents en les renvoyant signés à Hanse Haus.



PERSONNE DE CONTACT :
LE DESSINATEUR SELON VOS PLANS

Après réception des documents par Hanse Haus et la présentation du permis de construire et de la promesse de financement, la commande des matériaux, ainsi que la vérification des plans de production avec l'évaluation des coûts.

15 La livraison du sous-sol / de la dalle de fondation par Hanse Haus : Fixation des dates d'intervention pour les travaux de terrassement, du sous-sol et de la livraison de maison

Environ 3 semaines avant début des travaux de terrassement par le maître d'ouvrage, nous allons discuter avec vous le déroulement suivant des travaux à réaliser et fixer une date pour la réunion au chantier avec le chef de chantier de Hanse Haus.

Sous-sol par maître d'ouvrage / dalle de fondation par maître d'ouvrage :

La réunion au chantier avec notre chef de chantier avant le début du terrassement n'est pas nécessaire.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de



CONSEIL HANSE-HAUS :
L'ANNONCE DU DÉBUT DES TRAVAUX

Veillez coordonner avec votre architecte et le service communal l'annonce du début des travaux à temps, donc avant le début des travaux de terrassement.

16 Implantation de la maison sur le terrain

Selon le canton et dans le cadre du permis de construire, le service communal met à la disposition des maîtres d'ouvrage une liste de géomètres afin de réaliser les implantations de la maison / du sous-sol / de la dalle de fondation. Selon le canton, l'architecte responsable peut également réaliser l'implantation ou convoquer un géomètre.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

Les maîtres d'ouvrage ou leur architecte mandatent le géomètre qui réalisera l'implantation du terrain avant début de l'échantillonnage (en outre les indications des coins extérieurs de la fouille, les indications de la profondeur d'excavation, la fixation du point de référence altimétrique).

17 La réunion au chantier du chef de chantier Hanse Haus (si la livraison du sous-sol / de la dalle de fondation fait partie des prestations de Hanse Haus)

Environ deux semaines avant le début des travaux de terrassement, votre chef de chantier vous contactera et fixera une date pour la réunion au chantier durant laquelle le chef de chantier, qui sera votre personne de contact personnel, vous expliquera les différentes phases de construction.

Les personnes présentes durant la réunion au chantier :

- Le chef de chantier de Hanse Haus
- Le responsable de chantier de l'entreprise de sous-sol / de dalle de fondation (invitation par Hanse Haus)
- Le responsable de chantier de l'entreprise de terrassement (invitation par les maîtres d'ouvrage)



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

- Les représentants des entreprises d'alimentation (électricité, gaz, eaux, eaux usées) pour les raccords de maison (invitation par les maîtres d'ouvrage)
- L'architecte (invitation par le maître d'ouvrage)
- Eventuellement le conseiller de Hanse Haus

A partir de l'échantillonnage jusqu'aujourd'hui, les maîtres d'ouvrage ont reçu par les entreprises d'alimentation des offres pour la réalisation des raccords de maison. Dans ces offres, les personnes de contact correspondantes des distributeurs sont listées. Veuillez, si nécessaire, verser l'acompte demandé aux entreprises de distribution et veuillez les inviter à la réunion au chantier. Uniquement à partir du moment où les acomptes ont été payés aux distributeurs, les compteurs correspondants pour électricité, gaz et eaux peuvent être raccordés. Dans le cadre de la réunion au chantier, notre chef de chantier discutera avec les responsables des distributeurs de la manière et de la réalisation des raccords de maison.

Généralement, la réalisation de l'alimentation fait partie des prestations à réaliser par maître d'ouvrage. Afin d'éviter un deuxième voyage coûteux, les conduites (gas, gaz, électricité, eau) doivent être installés au plus tard le quatrième jour à partir du jour de la livraison de la maison.

Préparation à la réunion au chantier

Veuillez tenir compte des points suivants pour la réunion au chantier et veuillez les clarifier au préalable :

1 | ASSURANCES

Jusqu'à la réunion au chantier, il est obligatoire de souscrire à une assurance cantonale de bâtiment. Vous trouverez autres informations sur le sujet protection par assurance à la page 17 voir le conseil de Hanse Haus « la protection assurance correcte ».

2 | LES PERSONNES À INVITER

Pour la réunion au chantier, vous devez inviter le chef de chantier de l'entreprise de terrassement, votre architecte et éventuellement votre conseiller Hanse Haus, ainsi qu'un représentant des entreprises d'alimentation (électricité, gaz, eau, eaux usées).

3 | BARRAGE (EN PARTIE) DES ROUTES

Selon la position du terrain, un barrage de la route pour les travaux de terrassement, la livraison du sous-sol ou de la maison peut être nécessaire. Ceci est à mandater par vous ou par votre architecte auprès du service communal des routes, des ponts et des chaussées. Votre chef de chantier vous informera lors de la réunion au chantier si un barrage est nécessaire ou non. Au cas où le sous-sol / la dalle de fondation est une prestation du maître d'ouvrage, votre personne de contact vous informera pour la réalisation des travaux de terrassement.

4 | LES REVÊTEMENTS DE SOL PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

Au cas où vous avez prévu de faire les revêtements des sols vous-même, veuillez transmettre à notre chef de chantier durant la réunion au chantier l'épaisseur des revêtements différents car ceci a de l'influence sur l'épaisseur nécessaire de la chape.

Sans informations de votre part, la chape sera posée avec une épaisseur de sol évalué de 10 mm.

Veuillez informer notre chef de chantier durant la réunion au chantier, quelle grandeur de carreaux est prévue dans les différentes pièces car, pour certains formats de carrelage, une chape fluide est nécessaire.

Sans indications, nous supposons une grandeur de carreaux de 30 x 30 cm.

Si vous avez prévu un four, veuillez informer le chef de chantier de la position et des dimensions du four car il est nécessaire de prévoir de la chape plus épaisse et de supprimer le chauffage au sol à cet endro.

Sans indications, un renforcement de la chape ne sera pas tenu en compte.

5 | LES PORTES INTÉRIEURES PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

Entre les différentes pièces, un joint de dilatation est prévu dans la chape qui devrait se trouver pour des raisons optiques au-dessous de la porte intérieure fermée. Veuillez informer le chef de chantier lors de la réunion au chantier où vous avez prévu les différentes portes (portes en verre, portes coulissantes etc.) ainsi que la direction d'ouverture.

Sans information de votre part, le chef de chantier déterminera la position des joints de dilatation.

6 | PLANIFICATION DE LA TERRASSE

Afin de réaliser une étanchéité professionnelle entre la maison et la dalle de fondation / le sous-sol, nous devons connaître la future position de la terrasse auprès de la maison. Veuillez transmettre un dessin au chef de chantier, comme convenu lors de l'échantillonnage.

7 | PIÈCE TECHNIQUE / BUANDERIE

Au cas où vous réalisez les travaux de plâtrage, de spatulage et de peinture vous-même, veuillez tenir compte que cette prestation est à réaliser de préférence avant le montage des raccords d'électricité (sécurisation blindage).

Si non, les travaux deviendront de plus en plus difficiles au cours du déroulement de la construction, car les raccords et la tuyauterie dérangera. Nous vous conseillons d'effectuer ces travaux le plus tôt possible.

18 Organisation de l'électricité et de l'eau pour chantier

Les maîtres d'ouvrage (les propriétaires du terrain) ou leur architecte, font en sorte que de l'électricité et de l'eau de chantier soient à la disposition au plus tard pour le début des travaux de dalle de fondation/sous-sol (voir étape 8).



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLE BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

Il reste à voir avec le terrassier si celui-ci nécessite également de l'eau et de l'électricité pour ses travaux.

19 Réalisation des travaux de terrassement par maître d'ouvrage, ainsi qu'implantation précise

Après excavation de la fouille, les bords extérieurs de l'œuvre de construction seront transmis précisément selon hauteur et position par le géomètre mandaté par le maître d'ouvrage. Ainsi il sera garanti que le projet de construction correspond en hauteur et position au permis de construire et que les distances prescrites ont été tenues en compte. Les travaux de terrassement seront réalisés par le terrassier, mandaté par le maître d'ouvrage ou par son architecte.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLE BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

Lors de la réalisation de travaux de terrassement, les prestations suivantes non incluses dans les prestations de Hanse Haus sont à réaliser à côté de l'excavation :

- Drainage
- Raccord eaux de pluie
- Raccord canal
- Remblayage (après livraison du sous-sol)
- Raccord des eaux
- Conduites des médias
- Stockage, élimination de l'excavation

20 Le maître d'ouvrage transmet le rapport de finition sous-sol / dalle de fondation à Hanse Haus (non nécessaire si le sous-sol / la dalle de fondation fait partie des prestations de Hanse Haus)

Dès la finition du sous-sol / de la dalle de fondation, les maîtres d'ouvrage transmettent le rapport de finition à Hanse Haus. A ce moment, nous vous avons déjà transmis le formulaire correspondant (voir étape 5).



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLE BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

Le chef de chantier responsable se mettra en contact avec les maîtres d'ouvrage et fixera une date pour le contrôle de la précision dimensionnelle du sous-sol.

21 Le chef de chantier de Hanse Haus vérifie la précision dimensionnelle du sous-sol / de la dalle de fondation réalisé(e) par le maître d'ouvrage

Notre chef de chantier de Hanse Haus vérifie la précision dimensionnelle du sous-sol / de la dalle de fondation réalisé(e) par le maître d'ouvrage.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLE BRUX
gwenola.brux@hanse-haus.de

Les maîtres d'ouvrage reçoivent un protocole dans lequel les travaux de reste ou les travaux de modification seront listés et datés.

22 Remblayage du sous-sol / de la dalle de fondation et raccord de la canalisation par le terrassier du maître d'ouvrage

Après la finition des travaux de reste ou de modification, les maîtres d'ouvrage mandatent le terrassier du maître d'ouvrage avec le remblaiement du sous-sol / de la dalle de fondation et le raccord à la canalisation.



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX

gwenola.bruux@hanse-haus.de

23 Livraison de la maison

Parallèlement au montage du sous-sol / de la dalle de fondation par usine et des travaux de remblayage, la date de livraison pour la livraison de la maison est planifiée. Pour des sous-sols / dalles de fondation par maître d'ouvrage, la planification de la date de livraison de maison sera faite après votre rapport de finition et après la vérification des dimensions par le chef de chantier de Hanse Haus. Nos monteurs construisent le gros-œuvre et, selon votre catégorie d'aménagement choisi, ils commenceront ensuite avec



PERSONNE DE CONTACT : GWÉNOLA BRUX

gwenola.bruux@hanse-haus.de

l'aménagement intérieur. La deuxième semaine de montage est le moment parfait pour la cérémonie de charpente par maître d'ouvrage.

Merci beaucoup pour votre coopération qui nous permet de réaliser un parfait déroulement de toutes les étapes de planification et de production. Nous vous souhaitons tout le meilleur avec votre nouvelle maison..



CONSEIL HANSE-HAUS : LA BONNE PROTECTION ASSURANCE

Nous vous conseillons de prévoir une assurance adéquate. Veuillez voir avec votre conseiller de construction lesquelles des assurances sont nécessaires.

Hanse Haus demande selon contrat la conclusion d'une assurance de bâtiment obligatoire.

Généralement, nous vous conseillons les assurances suivantes :

a) Assurance responsabilité civile de maître d'ouvrage

Une assurance responsabilité civile de maître d'ouvrage est recommandé pour tous les maîtres d'ouvrage. Même si les maîtres d'ouvrage n'ont qu'une responsabilité minimale en cas d'un accident, la personne lésée peut faire valoir toutes les recendications contre les maîtres d'ouvrage qui peuvent éventuellement de suite exercer un recours envers l'entreprise de construction impliquée. Si des voisins ou des amis aident au chantier et si ceux-ci se blessent, ils sont probablement assurés privés, mais peuvent demander des endommagements aux maîtres d'ouvrage si celui-ci a provoqué l'accident par négligence. Avec une assurance responsabilité civile de maître d'ouvrage, les maîtres d'ouvrage préviennent ce genre de risques imprévisibles. La responsabilité civile comme propriétaire du terrain fait également partie de l'assurance, nous vous conseillons donc de conclure cette assurance avant le début des constructions. L'assurance responsabilité civile de maître d'ouvrage expire avec la finition et l'emménagement tandis que l'assurance bâtiment obligatoire reste active.

b) Assurance construction

L'assurance construction est l'assurance casco pour les maîtres d'ouvrage. L'assurance construction remplace les dégâts qui ont été créée par des intempéries inhabituelles (par exemple les dégâts de tempête qui se multiplient), par du vandalisme et en partie par le vol de pièces incorporées.

Qui produit ou fait produire un bâtiment, se voit confronté au risque que les constructions peuvent être endommagées ou détruites avant le début de la mise en service. L'assurance construction est une assurance de biens pour des projets de construction qui peut être conclue tout au long de la durée de la phase de construction. Elle protège l'assuré des conséquences financières provoquées par des dégâts aux prestations de construction.



DANS CETTE BROCHURE, VOUS TROUVEREZ CI-JOINTS :

DES OUTILS DE PLANIFICATION :

Afin d'avoir une aide pour la planification des différentes pièces, nous vous avons ajouté une règle de planification pour pouvoir dessiner les meubles, les objets sanitaires et les ouvertures de portes aux échelles de 1 : 100 et 1 : 50. L'échelle 1 : 100 sert à dessiner les meubles et à vérifier les espaces après placement des objets dans les différentes pièces dans le cadre de la demande du permis de construire. La planification de la demande du permis de construire est réalisée selon l'échelle 1 : 100.

L'échelle 1 : 50 sert à dessiner les meubles et à vérifier les espaces après avoir placé les objets dans les différentes pièces dans le cadre de la planification Hanse Haus qui est établit avec une échelle de 1 : 50.

DES ENVELOPPES DE RETOUR TIMBRÉES

Pour tous les formulaires et documents que vous devez retourner à Hanse Haus dans les semaines qui suivent, veuillez trouver en annexe des enveloppes timbrées et libellées à notre adresse

Hanse Haus GmbH & Co. KG

Centre d'échantillonnage
et maisons témoin :
Buchstrasse 3
97789 Oberleichtersbach

Téléphone +49 (0) 9741 808-0
Télécopie +49 (0) 9741 808-479
info@hanse-haus.de
www.hanse-haus.de

Siege administratif :
Ludwig-Weber-Strasse 18
97789 Oberleichtersbach

Association personnellement
responsable :
Hanse Haus Commandité GmbH

Directeurs :
Marco Hammer, Christian Garke,
Marcus D'Agostino

Succursales / partenaires
de coopération :
En Suisse, au Luxembourg
et en Angleterre

Hanse Haus en Suisse :
Bernstrasse Ost 46
CH-5034 Suhr
Téléphone +41 (0) 62 842 96 70

Agence commerciale en Suisse :
Industriestrasse 18
CH-8604 Volketswil
Téléphone +41 (0) 44 381 18 18

Toutes les informations et
indications de 08 / 2019.

Sous réserve d'erreurs ou de modifications.

